

# Un endroit idéal pour débiter ou développer son activité

L'hôtel d'entreprises de Tulle a ouvert ses portes le 2 juin dernier. Objectif : accueillir des porteurs de projets et des entreprises existantes souhaitant s'implanter de façon pérenne à Tulle.

47 bureaux, spacieux et lumineux, 6 ateliers de 75 à 150 m<sup>2</sup>, et de nombreux services : accueil, secrétariat, courrier, documentation, cafétéria, bureautique, salles de réunion, animations... les résidents et futurs résidents du tout nouvel hôtel-pépinière d'entreprises de Tulle, ouvert le 2 juin, devraient bénéficier d'un lieu particulièrement propice à la création et à leur épanouissement.

### La pépinière un lieu propice à la création

"Les 5 premières années de la vie d'une entreprise sont difficiles. Pour réussir cette période, deux éléments sont primordiaux explique Alain Normandon, directeur de la CCI de Tulle et Ussel : l'accompagnement et le financement. Si ces deux éléments sont réunis le taux de survie de l'entreprise sera de deux à trois fois supérieur aux autres". La pépinière Impact, désormais installée au sein de cet immeuble, offrira aux entreprises de moins de 23 mois des conditions optimales pour favoriser cette réussite : un toit, des équipements, du personnel, des animations, et un accompagnement... la photocopieuse aussi bien que le conseil avisé. Exit les problèmes matériels, couvés par une équipe, logés à prix modiques, les locataires pourront mettre alors toutes les chances de leur côté pour faire pousser leur jeune entreprise.

### L'hôtel d'entreprise pour poursuivre sa maturation

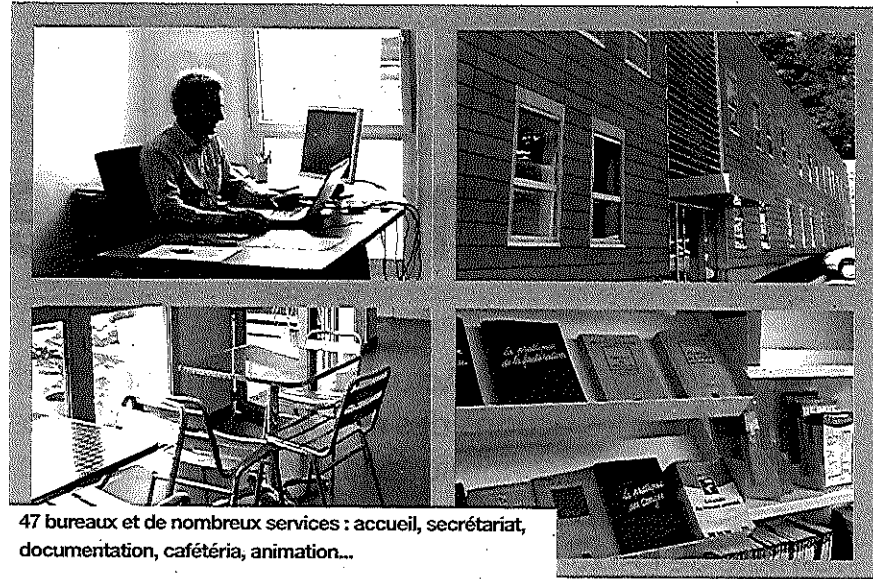
Mais un résident ne peut pas rester plus de 23 mois à la pépinière. Auparavant les porteurs de projet n'avaient d'autre

choix que de trouver un nouveau local, une étape qui pouvait être considérée comme un grand saut pour leur entreprise encore jeune.

Le tout nouvel hôtel d'entreprises permettra aux pépins, ou à d'autres jeunes entreprises de poursuivre leur maturation dans un milieu protégé, avant d'être "lâché" dans la nature. Ils pourront s'y installer pendant 5 ans. "Avant j'étais à la pépinière Impact explique Franck Bouyon chargé d'opération pour la société R3i dont le siège est à Clermont. J'ai suivi l'évolution logique, je suis désormais installé à l'hôtel d'entreprises.

L'avantage est de profiter d'une structure bien repérée géographiquement, avec des salles de réunions conséquentes et un staff qui permet de la souplesse et un appui technique." Aujourd'hui sur les 47 bureaux, 16 sont déjà occupés et un atelier est d'ores et déjà loué : bureau d'étude photovoltaïque, conseil en système informatique, agence immobilière ainsi que l'agence départementale du développement économique Corrèze Expansion... "Avoir au démarrage 1/3 des surfaces occupées, c'est considérable ! L'objectif de remplissage d'ici 3 ans est de 85%" poursuit le directeur de la CCI chargé avec Impact et la chambre de métiers et de l'artisanat de gérer et commercialiser la structure.

Ces activités et ces profils différents, réunis au sein d'un même lieu devraient forcément susciter des échanges, des rencontres et une émulation réciproque : un autre avantage pour les résidents.



47 bureaux et de nombreux services : accueil, secrétariat, documentation, cafétéria, animation...

## Repères

- > 47 bureaux de 12 à 21 m<sup>2</sup>
- > 6 ateliers de 75 à 150 m<sup>2</sup> équipés chacun d'un bureau privatif
- > des prestations de services facilitant la vie du porteur de projet :
  - accès au haut débit
  - accueil physique et téléphonique
  - outils partagés : salle de réunion, espace bureautique, courrier...
  - animation d'un club entrepreneurs
  - accompagnement et suivi individuel
- > Résidents : 9 dont 2 entreprises qui dépendent de l'hôtel d'entreprises
- > Entreprises installées à la pépinière Impact : 7
- Contrat de domiciliation : 17
- Contrats de service : 21
- > Date d'ouverture : 2 juin 2009
- > Taux d'occupation : 30%
- > Durée maximale du séjour : 23 mois pour la pépinière et 5 ans pour l'hôtel d'entreprises.
- > Tarifs : loyer à partir 190 euros HT/mois pour un bureau moyen de 12 m<sup>2</sup> (loyer, services et charges) en pépinière et à partir 230 euros HT en l'hôtel.

### > Contact :

Association de gestion de l'hôtel d'entreprises de Tulle  
Rue du 9 juin 1944 - Tel. 05 55 20 87 00

# Un partenariat efficace



L'hôtel d'entreprise de Tulle a été inauguré le 12 juin dernier en présence de l'ensemble des partenaires.

Pour palier au manque de surfaces de bureaux alliant qualité et coût adaptés, dynamiser l'économie du Pays de Tulle et permettre aux entreprises de s'installer durablement sur le territoire un hôtel d'entreprises vient d'être construit sur l'ancien site du GIAT, dans le cadre du contrat de site de Tulle. Cet hôtel d'entreprise peut accueillir des porteurs de projets ainsi que des entreprises existantes, souhaitant s'implanter de façon temporaire ou définitive sur Tulle dans des conditions optimales de confort et de sécurité pour faire pousser leur jeune entreprise. "Il en va de la vie d'une entreprise comme de celle d'un enfant, elle a besoin d'être accueillie, héber-

gée, accompagnée et soutenue, jusqu'au moment où elle deviendra adulte et autonome... ce sont les missions de l'hôtel d'entreprises" a souligné le maire de Tulle Bernard Combes lors de l'inauguration le 12 juin dernier. Sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes Tulle Coeur de Corrèze, et impulsé par le Président d'alors Jean Combasteil, la gestion et la commercialisation de l'hôtel ont fait l'objet d'une mise en concurrence en vue d'une délégation de service public (DSP). L'association de gestion de l'hôtel d'entreprises, regroupant la chambre de commerce et d'industrie de Tulle et Ussel, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et

l'association Impact a remporté cette DSP. Un motif de satisfaction pour François Hollande, président du Conseil Général car "ce sont ceux qui ont plus grande connaissance du tissu économique indispensable pour faire fonctionner cet hôtel."

A partir d'aujourd'hui, en collaboration avec Nathalie Mauries, la futur directrice de l'hôtel, l'association va se mettre à l'ouvrage pour trouver des clients : des petites entreprises, qui seront peut-être des entreprises moyennes de demain et des grandes d'après demain comme l'a souligné Bernard Combes.

C'est tout ce que l'on peut leur souhaiter et souhaiter au bassin de Tulle.

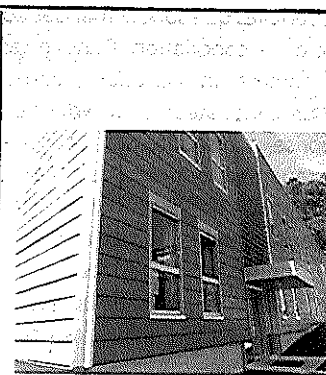


**Nathalie Mauries** prendra ses fonctions de directrice de l'hôtel d'entreprise de Tulle le 1er août prochain.

Après 8 années passées à la direction des affaires économiques et du développement local pour le Conseil Général de la Haute Garonne en tant que responsable de la gestion d'un fond d'aide aux entre-

prises, elle souhaitait s'installer en Corrèze. "Je souhaitais rejoindre la Corrèze et ce poste correspondait tout à fait à mon expérience professionnelle. J'ai été successivement chargée d'études économiques, je me suis occupée de la mise en place de dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprise pour les bénéficiaires du RMI, j'ai travaillé à l'animation d'un club d'entreprises et j'ai travaillé sur la création d'un hôtel d'entreprises..."

Sa mission essentielle à l'hôtel d'entreprises de Tulle sera de commercialiser et promouvoir l'hôtel. "Il va y avoir un gros travail à faire concernant la création de réseau pour faire connaître l'hôtel... En parallèle il faudra s'occuper de la gestion de l'hôtel, des nouveaux arrivants... La création d'ateliers débats, de réunions thématiques par exemple pourront aussi se mettre en place assez rapidement avec les entreprises déjà installées."



## L'hôtel d'entreprises de Tulle a ouvert ses

portes en juin dernier. Doté de 47 bureaux et de 6 ateliers, il est destiné à accueillir des porteurs de projets ou des entreprises déjà existantes, souhaitant s'implanter de façon temporaire ou définitive à Tulle.

P.5